

PROVINCE DE QUÉBEC

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Coop de Solidarité du Suroît – CSUR dûment convoquée, tenue le 14 mai 2025 à 18h30 au centre communautaire de Ste-Marthe

Un total de 47 membres étaient présents :

Utilisateurs :

Gaston Soucy
Michel Bertrand
Réjean Larouche
Richard Barbeau
Dominique Desmarais
Norman Molhant
Colette Moreau
Martine Tessier
Itzel Vazquez
Véronique Trottier
Caroline Thivierge
Éric Bélanger-Laflamme
Manon Desrochers
Patricia Meier
Serge Joly
Réjean Montpetit
Ronald Blanchet
Noyck Gagnon
Robert Isabel
Sandra Stephenson
Marie-Élaine Thibault
Anik Tremblay

Travailleurs :

Isabelle Mercier
Tania Rampillon
Christine McCarthy
Mathieu Bérubé
Fabien Grégoire
Rodrigue Taga
Sonny Pellicciotti
Stéphanie Bergeron
Geneviève Daoust
Geneviève Régis
Christine Bénard
Bianka Dupaul
Lucie Bissonnette
Simon Bissonnette-Campeau
Marie-Josée Brouillard
Pascaline Lacko

Utilisateurs (suite) :

Richard Brunet
Aline Lajoie
Pierre Provencher

Soutien :

Réjean Sauvé
Julianne Courtois
Marcel Coulombe
Pierre Pichette
Brendan Hewitt
Zoé St-Germain

Non-membres :

Peter Meier
Mathieu Brisebois
Stéphanie Desrochers
Christel O'Connell
Jean-François Pinglot
Josée Joannette
Karl Lyman
Coralie Lyman
Olivia Lyman

1. Mot de bienvenue

La réunion débute à 18h29 sous la présidence de M. Réjean Sauvé. Il accueille les membres et leur souhaite la bienvenue.

2. Constatation du quorum

Considérant que les membres présents représentent le quorum, le quorum est constaté par M. Réjean Sauvé.

AG01-20250514

3. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par M. Robert Isabel et résolu de désigner M. Réjean Sauvé comme le président d'assemblée et Mme Dominique Desmarais comme secrétaire de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité

AG02-20250514

4. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Éric Bélanger-Laflamme et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

AG03-20250514

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 mai 2024

La dispense de lecture est demandée par le président d'assemblée.

Il est proposé par M. Norman Molhant et résolu d'accepter la dispense de lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 mai 2024 tel qu'envoyé aux membres par courriel.

Il est proposé par Mme Caroline Thivierge et résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 21 mai 2024 tel qu'envoyé aux membres par courriel.

Adopté à l'unanimité

6. Mot du président

M. Réjean Sauvé commente les réalisations de 2024.

7. Présentation du rapport annuel 2024

Mme Isabelle Mercier, directrice générale et son équipe soulignent leurs bons coups et expliquent aux membres présents le rapport annuel 2024 dont copie sera envoyée aux membres par courriel.

Remerciements spéciaux à l'équipe qui a fait preuve d'une grande résilience et d'une implication remarquable. Remerciements également à tous les bénévoles qui ont permis

à CSUR de maintenir des services de qualité auprès de ses membres pendant toute l'année 2024.

8. Reconnaissance

a. Nomination d'une ambassadrice

Mme Anik Tremblay a reçu les honneurs, son épinglette lui est remise et est chaudement applaudie par les membres.

9. Présentation des états financiers au 31 décembre 2024

Les états financiers au 31 décembre 2024 sont présentés et expliqués par M. Réjean Sauvé, président en l'absence de M. Stéphane Poirier, trésorier. Des éloges sont rendus à la directrice générale pour le maintien d'une excellente gestion financière au cours de sa première année de gestion de la coopérative.

AG04-20250514

10. Affectation des excédents

Selon la recommandation du CA, il est proposé par M. Norman Molhant et résolu que l'excédent de l'exercice 2024 soit affecté à la réserve générale pour élaborer un plan de remboursement et d'investissement.

Adopté à l'unanimité

AG05-20250514

11. Nomination du vérificateur financier pour 2025

Selon la recommandation du CA et compte tenu de notre grande satisfaction avec le travail qu'ils font avec nous depuis 18 ans, il est proposé par Mme Colette Moreau et résolu que BCGO soit nommé vérificateur financier pour l'année 2025.

Adopté à l'unanimité

AG06-20250514

12. Adoption des modifications aux règles de régie interne

Le président présente aux membres et explique les modifications proposées. Selon la recommandation du CA, il est proposé par M. Marcel Coulombe et résolu que les modifications aux règles de régie interne soient adoptées telles que présentées.

Adopté à l'unanimité

13. Présentation des perspectives et plan d'action 2025

La Directrice générale, Mme Isabelle Mercier, bonifie les propos de ses collègues et explique aux membres en détail les perspectives et le plan d'action de la coopérative pour 2025, notamment la concertation générale pour relever le Marché écolocal face à l'adversité de la concurrence.

14. Parole aux membres

Les membres ont l'occasion de poser des questions sur certains points. Les réponses leur sont fournies par la présidence et la direction générale.

- Simon Bissonnette-Campeau apporte un commentaire sur la plateforme du Marché Écolocal. Il mentionne qu'il serait pertinent d'en faire la révision et d'améliorer l'expérience client. Il mentionne que celle-ci est désuète et que c'est un frein à l'utilisation pour plusieurs membres.
- Stéphanie Desrochers renchérit sur le sujet en disant que les producteurs sont du même avis. L'exemple de la faible performance du moteur de recherche est cité en exemple.
- Colette Moreau appui elle aussi l'idée d'une mise à jour de notre plateforme mais pour améliorer aussi la navigation elle voudrait qu'il soit plus performant et développé de façon à pouvoir s'adapter à toutes les résolutions d'écran.

15. Élection des administrateurs

AG07-20250514

a. Nomination d'un président et secrétaire d'élection

M. Éric Bélanger-Laflamme propose de nommer Mme Isabelle Mercier à titre de présidente d'élection et Mme Tania Rampillon à titre de secrétaire d'élection.

La présidente ouvre la période d'élections et explique la procédure de mise en candidature. Considérant que le nombre de candidatures reçues pour chaque catégorie de membre, pendant la période de mise en candidature est équivalent au nombre de postes en élection, aucun vote n'aura lieu. Tous les candidats et candidates sont élus par acclamation.

La présidence d'élection ferme donc la période d'élection et offre l'opportunité à tous les administrateurs de se présenter à l'assemblée pour un maximum de 2 minutes chacun.

b. Nomination de deux scrutateurs

Annulé

c. Présentation des candidatures

- i. Postes no 1 de membre de Soutien**
M. Réjean Sauvé est seul candidat et est élu par acclamation.
- ii. Postes no 3 de membre utilisateur universel**
Mme Julie Major est seule candidate et est élue par acclamation.
- iii. Poste no 5 de membre utilisateur universel**
M. Michel Bertrand est seul candidat et est élu par acclamation.
- iv. Poste no 7 de membre utilisateur universel**
M. Gaston Soucy est seul candidat et est élu par acclamation.
- v. Poste no 9 de membre utilisateur universel**
Mme Dominique Desmarais est seule candidate et est élue par acclamation.
- vi. Poste no 11 de membre de soutien**
M. Stéphane Poirier est seul candidat et est élu par acclamation.

16. Déclaration du président d'élection

Après le processus électoral, le Président d'élection déclare élus:

- M. Réjean Sauvé, au poste 1
- Mme Julie Major, au poste 3
- M. Michel Bertrand, au poste 5
- M. Gaston Soucy, au poste 7
- Mme Dominique Desmarais, au poste 9
- M. Stéphane Poirier, au poste 11

17. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h15.

Réjean Sauvé, président

Dominique Desmarais
Dominique Desmarais, secrétaire